

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2710-89

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2710-89 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2710 SUR LE ZONAGE

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement, suite à l'adoption, à sa séance ordinaire du 14 mars 2016, du premier projet de règlement numéro 2710-89 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage dans le but d'agrandir la zone M-331 à même la zone R-326, tiendra une assemblée publique de consultation le 8 août 2016 à 19 h 00 dans la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)*;

QU'AU cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou la personne désignée par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement vise les zones M-331 et R-326, tel qu'illustré ci-dessous;

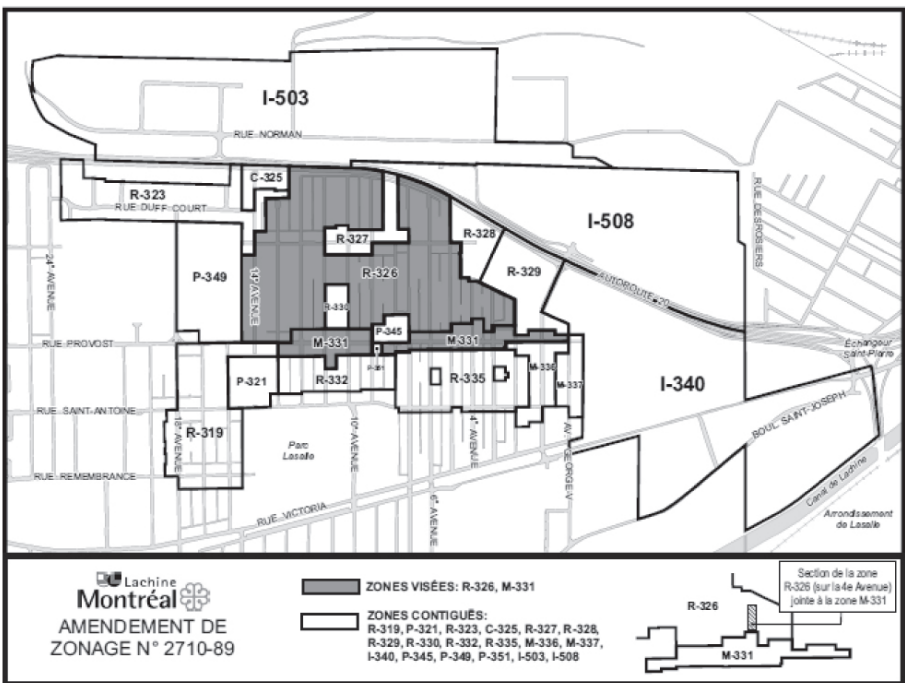
QUE l'objet de ce projet de règlement est de permettre l'agrandissement, vers le nord, de la zone mixte M-331 à même une partie de la zone résidentielle R-326, afin d'y inclure la totalité du lot portant le numéro 2 134 906 du cadastre du Québec, situé sur la 4^e Avenue;

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement et le plan sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement au 1800, boulevard Saint-Joseph durant les heures de bureau.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 28 juillet 2016.

M^e Danielle Ruest
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine



PUBLIC CONSULTATION MEETING ON DRAFT BY-LAW NUMBER 2710-89

TO ALL PERSONS INTERESTED BY DRAFT BY-LAW NUMBER 2710-89 AMENDING ZONING BY-LAW NUMBER 2710

NOTICE is hereby given:

THAT the borough council, following the adoption, at its regular sitting of March 14, 2016, of first draft by-law number 2710-89 amending zoning By-law number 2710 in order to allow the extension of zone M-331 into part of zone R-326, will hold a public consultation meeting on August 8, 2016 at 7:00 p.m., in the council chamber, 1800, boulevard Saint-Joseph, in accordance with the provisions of an *Act respecting land use planning and development (CQLR, chapter A-19.1)*;

THAT at this public meeting, the borough mayor or the person designated by him will explain this draft by-law and the consequences of its adoption and will hear all persons wishing to be heard on the subject;

THAT this draft by-law concerns zones M-331 and R-326 as illustrated above;

THAT the object of the draft by-law is to allow the extension of mixed zone M-331 to the north, into part of residential zone R-326, in order to include the entirety of lot number 2 134 906 of cadastre du Québec, located on 4^e Avenue;

THAT this draft by-law contains provisions relating to a by-law that is susceptible to be approved by way of a referendum;

THAT the draft by-law and the plan are available for consultation at borough hall, 1800, boulevard Saint-Joseph during business hours.

Given in Montréal, borough of Lachine, this July 28, 2016.